

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

« RESIDENCE SENIORS DE MIRANDOL »



Identification de la structure	
Nom de la structure	Résidence Séniors de Mirandol
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 63.59.94.31 Secrétariat 06 48 83 52 36 Portable équipe éducative
Adresse électronique	hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Résidence Séniors
Capacité et modalités d'accueil	8 places
Numéro FINESS	810011098
Date de création	01/01/2017
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/09/2020 modificatif portant sur le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la RSM, avec une capacité de 8 lits
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

LA STRUCTURE

Le lieu de vie:

- A la RSM, les logements proposés sont des appartements privatifs de type studio T1 avec salle de bain privée, considérés comme habitation principale (espaces privés).
- Le site offre un lieu de vie agréable et chaleureux avec des espaces collectifs adaptés au maximum aux besoins des habitants.

Les conditions d'admission :

- Avoir minimum 60 ans ;
- Avoir une évaluation de perte d'autonomie évaluée en GIR 5 ou 6.

La mission principale :

- Il s'agit de maintenir l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme de régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents.

Les modalités financières de prise en charge :

- Les frais d'hébergement sont pris en charge par le Conseil Départemental, sous condition de ressources.
- La contribution des résidents aux frais d'hébergement est déterminée en fonction du tarif journalier d'hébergement.

L'ACTIVITE

Nombre d'utilisateurs au 31/12	4
Nombre d'admissions	1
Nombre de sorties	0
Nombre de journées réalisées	1474
Taux d'occupation	62 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	4
Nombre de stagiaires accueillis	2

L'autorisation d'accueil de la Résidence Séniors est de 8 places. Nous ne disposions jusqu'à présent véritablement que de 6 logements.

Ce problème est résolu avec la création d'une villa qui peut accueillir deux personnes, soit un couple, soit deux personnes qui souhaitent vivre en colocation.

A compter de 2023 cette villa accueillera un couple marié dont Madame est admise à la Résidence Séniors et Monsieur au PHV.

En cette fin d'année 2022 nous n'accueillons encore que 4 personnes, cela génère des difficultés pour réaliser le nombre de journées. Nous nous sommes questionnés sur les problèmes qui pourraient éventuellement être à l'origine de ce manque de personne accueillie mais aussi sur les leviers à activer pour inverser cette tendance.

Nous avons identifié plusieurs points faibles :

- Les politiques publiques encouragent le maintien à domicile des personnes âgées tant que cela est possible, de ce fait les personnes âgées sont souvent orientées directement du domicile à l'EHPAD.
- La Résidence Séniors se situe dans un village de campagne, ce qui n'est pas au goût de toutes les personnes car l'éloignement de la ville et le manque de régularité des transports en commun sont pour certains, synonyme de perte d'autonomie.
- Nous n'avons pas de place d'accueil temporaire, pour proposer des essais de vie avant toute admission mais aussi pouvoir développer et diversifier nos modes d'accueil comme proposer de l'accueil de répit.
- Un manque d'identification par les partenaires de notre Résidence Séniors sur le territoire avec les prestations qu'elle propose.
- Une nécessité de créer des partenariats avec des EHPAD pour faciliter la réorientation des personnes accompagnées lorsqu'apparaissent des signes de troubles cognitifs et/ou une perte d'autonomie importante.
- La mixité des publics avec les personnes qui sont accueillies en PHV, n'est pas toujours bien vécue car en Résidence Séniors la notion de handicap n'est pas un critère d'admission.

Nous avons dans un même temps identifié des points forts de la Résidence :

- Un lieu d'accueil individuel à la campagne, calme, ressourçant où le collectif n'est pas pesant.
- Une équipe de professionnels dynamiques, bienveillante qui propose un accompagnement individualisé.
- Proposition des prestations identiques à celles du PHV.
- Un accompagnement à la santé réalisé en étroite collaboration avec la maison de santé de Mirandol (médecins généralistes, infirmiers, dentistes, kiné) et la pharmacie.
- Des activités de loisirs et culturelles proposées par différentes associations culturelles ou sportives de Mirandol ou de communes voisines (Droit commun).
- L'accueil sur un même lieu de vie des personnes avec une orientation PHV et de nombreuses demandes d'admission sur cette autorisation.

Ces constats nous ont permis de proposer des stratégies qui auront pour finalité de proposer des accueils à des personnes qui sont en attente de solutions d'accueil et dans un même temps de rendre viable financièrement la Résidence Séniors.

1ere orientation stratégique :

Proposer aux personnes de plus de 60 ans qui bénéficient d'un accueil PHV, sous certaines conditions administratives* d'être admises à la Résidence Séniors en maintenant l'aide sociale PH et leur reste à vivre équivalent à celui des PHV. A ce jour 90% des personnes accueillies en PHV pourraient être concernées par ce changement. Par ce glissement de place nous faciliterons les admissions des personnes en attente sur le PHV et réglerons par la même la difficulté de mixité des publics.

(*Conditions administratives : avoir plus de 60 ans, bénéficier d'une reconnaissance d'un taux de handicap supérieur ou égal à 80% délivrée par la MDPH après 60 ans.)

2eme orientation stratégique :

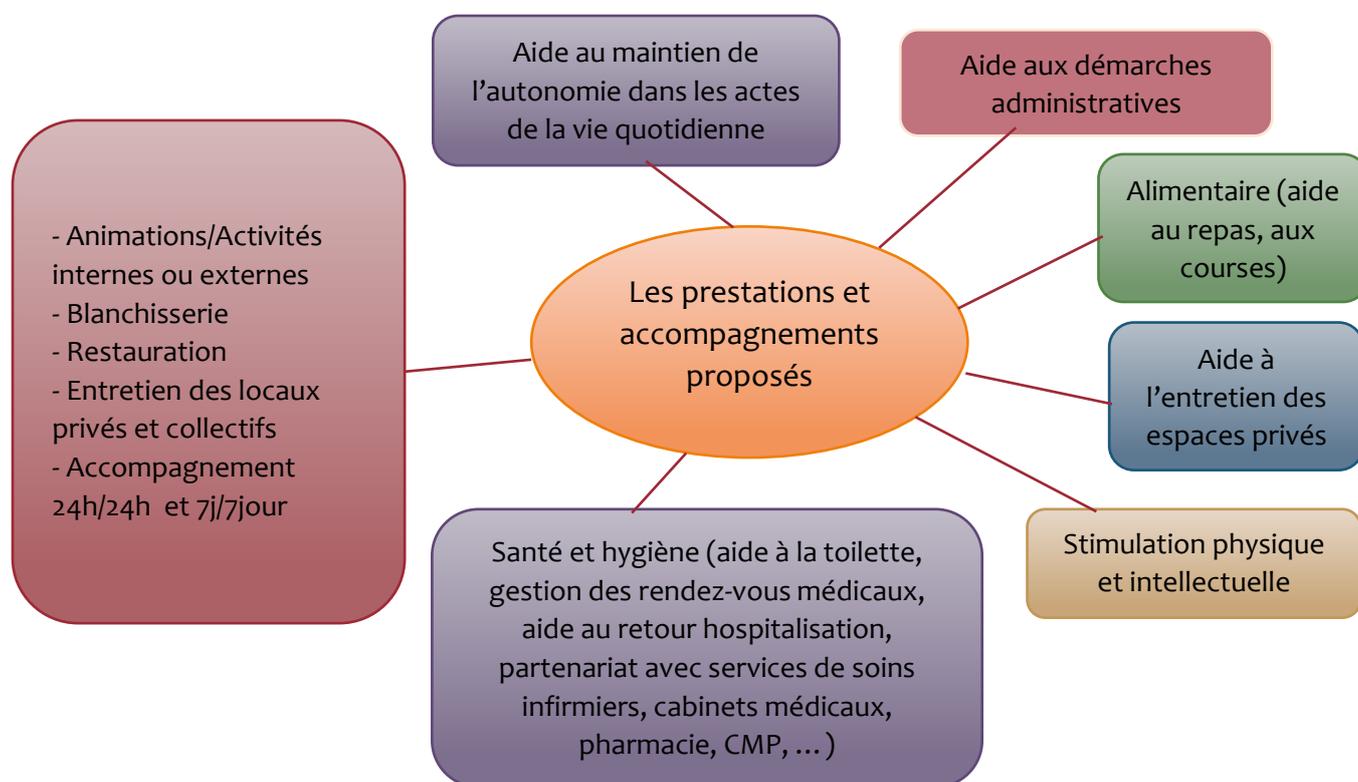
Rencontrer les différents partenaires du territoire pour faire découvrir nos établissements (PHV/RSM), les rendre identifiables pour un plus grand nombre mais aussi créer du réseau et du partenariat (EPHAD, SSR, CMP etc...) et conventionner avec des EPHAD.

Le travail réalisé autour de ces deux orientations stratégiques en 2022, devrait nous permettre, d'avoir un prévisionnel au cours du 1^{er} semestre 2023 en augmentation pour la Résidence Séniors.

LE PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

- On accueille 4 personnes : 1 femme et 3 hommes.
- Les habitants de la RSM pour la plupart arrivent d'établissements médico-sociaux, de centres hospitaliers psychiatriques (Bon Sauveur) ou du domicile.
- La moyenne d'âge des résidents est de 68 ans.
- Le plus âgé a 75 ans.

LES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES



Cette année deux personnes ont bénéficié d'une aide individuelle (humaine et matérielle) obtenue par le biais d'une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie afin de répondre à des besoins spécifiques.

2- La participation des personnes

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour chaque personne est rédigé un **Projet Personnalisé d'Accompagnement**, c'est la réponse formalisée aux besoins et attentes des personnes.

Un coordinateur de projet est désigné pour l'accompagnement de chaque personne accueillie, il a pour mission de **coordonner les actions du PPA** et de **veiller à l'avancée des objectifs fixés**.

En 2022, il y a eu la réactualisation des PPA des personnes accueillies avec un nouvel avenant à leur contrat de séjour.

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2022 s'est réuni 3 fois.

Il est conjoint au PHV et à la Résidence Séniors.

Le CVS est composé de 2 représentants des familles, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants des salariés, 2 administrateurs délégués.

Nous avons abordé :

- ⇒ L'avancée des travaux et les projets d'aménagement ;
- ⇒ Projet voile : le mini-séjour à Port-Vendre ;
- ⇒ Les échanges d'informations médicales avec la famille et avec les tuteurs ;
- ⇒ « Habiter chez soi » et l'autodétermination ;
- ⇒ Les transports pour se rendre à Carmaux ;
- ⇒ Point sur le du contrat de séjour et le livret d'accueil.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'équipe éducative propose et anime une « réunion des habitants » chaque lundi en salle commune afin de rendre effective la participation des habitants au déroulé de leur projet de vie et leur permettre de s'exprimer sur leurs attentes et besoins.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Organisation commun au PHV :

- ⇒ Le pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors, le Foyer d'Hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer De Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est réfléchi fin 2022.
- ⇒ La Résidence Séniors sous la direction de M. POLVOREDA sera dirigée par délégation par Mme ROMIGUIER. Un chef de service sera nommé en 2023.
- ⇒ Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop Emploi.

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, ont été organisées deux manifestations :

- Le 11/06/2022 à l'issue de l'Assemblée Générale, était proposé un après-midi festif avec diverses animations pour les personnes accompagnées de l'APAJH du Tarn et leurs familles, partage du gâteau d'anniversaire et après-midi dansant.
- Le 23/06/2022 : soirée événement en présence du Président de la Fédération APAJH, au cinéma Le Lido autour de 2 films. Un 1er film de présentation de l'association suivi de la projection du film intitulé « Presque » de et avec Alexandre Jollien et Bernard Campan, auquel la Fédération a collaboré. La projection a été suivie d'un débat et à l'issue, un repas dînatoire au Foyer De Vie La Planésié.

Projet voile :

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH du Tarn, une idée originale a été lancée.

L'objectif : hisser tous ensemble en 2022 une voile par la force du sens donné au mot Equip'Apajh, un projet associatif porteur de sens, et créateur de cohésion.

Ce projet a permis aux habitants de la RSM d'œuvrer dans une dynamique de vie positive et renverser les effets souvent négatifs liés au contexte sanitaire : 1 équipage mixte FH/HDS-RSM est allé à la découverte du littoral méditerranéen aux abords de Collioure pour vivre une aventure unique sur le voilier « Melisa » de Jean-Louis Migneau.

La sortie bateau n'a pas eu avoir lieu en raison d'un vent trop important. Toutefois, l'Equip'Apajh a visité le voilier et y a pique-niqué avec Jean-Louis. La sortie en voilier est reportée en 2023.

De nombreuses activités ont été organisées telles que la visite de l'aquarium, des repas au restaurant, un pique-nique sur la plage et des promenades.

Sorties :

Cette année nous avons pu proposer sans restriction sanitaire de nombreuses activités de loisirs, sportives et culturelles aux personnes accueillies à la RSM.

Nous avons pu continuer notre accompagnement d'ouverture sur la cité et le développement des liens sociaux et culturels pour les habitants de la RSM.

- ⇒ Rencontre inter-établissement avec le Foyer De Vie de LA STRADA de Castres ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec le Foyer De Vie Le Sadlis de Castres ;

- ⇒ Durant l'été l'équipe a proposé de nombreuses sorties et activités sur le département ;
- ⇒ Rencontres conviviales avec les habitants du FH à plusieurs reprises autour d'activités de loisirs et sorties culturelles sur le bassin castrais ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec l'EHPAD de Monestiés ;
- ⇒ Rencontre inter-établissement avec la visite des ateliers de l'ESAT de Caramentis ;
- ⇒ Accueil de personnes habitant au FH Les Cyclades sur les fêtes de fin d'année.
- ⇒ Rencontres régulières à la médiathèque de Pampelonne et participation active à des ateliers lecture et écriture.
- ⇒ « Camion jaune Séga'lien » véhicule itinérant qui vient proposer des animations ouvertes à tous sur la commune de Mirandol.

Les activités physiques et de loisirs suivantes ont pu reprendre :

- ⇒ Activité Aquadouce à la piscine de Carmaux ;
- ⇒ Pétanque au boulodrome de Carmaux ;
- ⇒ Gym douce association sportive de Mirandol ;
- ⇒ Randonnée avec un club de Carmaux.

Les sorties culturelles et de loisirs :

- ⇒ Séjours adaptés durant l'été ;
- ⇒ Les marchés nocturnes tout l'été ;
- ⇒ Le marché de Carmaux le vendredi matin ;
- ⇒ Sortie au Pas de La Case ;
- ⇒ Bowling / baignade au lac / cinéma / visite de château etc...

Travaux :

- ⇒ Création et aménagement d'un appartement pouvant accueillir un couple en régie par M. Thomas LECONTE ;
- ⇒ Rénovation de la salle de restauration, changement des luminaires ;
- ⇒ Deux salles de bain ont été rénovées ;
- ⇒ A chaque déménagement des personnes, nous remettons à neuf les locaux. Cela a concerné 4 studios.

4- Développement durable

- Mise en place des ampoules basse consommation ;
- Mise en place du tri sélectif.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Un contrat de partenariat a été signé avec le boulodrome de la mairie de Carmaux, permettant aux personnes accompagnées des HDS/RSM de pouvoir maintenir l'activité pétanque en cas de mauvais temps.

- Une convention de partenariat a été signée avec le centre aquatique du Parc L’Odyssée de Carmaux, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier de tarifs préférentiels pour s’inscrire aux différentes activités proposées.
- Un partenariat avec Le réseau des médiathèques Carmausin-Ségala, « D’Lire Plus », qui accueille et propose des ateliers adaptés aux personnes accompagnées chaque mois.
- Partenariat avec le « Séga’liens » qui se déplace sur Mirandol une fois par mois.
- **ADMR** qui intervient auprès d’une personne accueillie.

6- La démarche qualité

DEMARCHE D’AMELIORATION CONTINUE

Réorganisation de la qualité dans le cadre du pôle Habitat et Vie Sociale avec la désignation d’un référent de site.

Mise en place d’un référent qualité associatif.

Des réunions de travail ont été organisées avec l’ensemble des référents pour préciser les attendus de la démarche qualité sur le pôle.

GRUPE D’ANALYSE DES PRATIQUES

4 GAP afin de permettre à l’équipe du Hameau d’échanger sur les pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées suivant les situations d’accompagnements des habitants du Hameau.

Mise en place de Gap pour les surveillants de nuits.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé aux RSM sur l'année 2022					
Nom de la Formation	RSM	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS SECURITE					
HACCP	1	2	14	1	14
Recyclage SST (01/12/2022)	1	1	7	1	7
Sensibilisation aux risques routiers (06/12/2022) ALBI	1	0,5	3	1	3
TOTAL	3	3,5	24	3	24

- 24 heures de formation suivies par le membre de l’équipe.
- Une salariée a réussi une certification professionnelle de Chef de Service des ESSMS.
- Suite à un Audit de la cuisine centrale l’ensemble de l’équipe a participé à 14h de formation HACCP.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

C.S.E Nord

6 réunions

CSSCT

6 réunions

C.S.E central

6 réunions

NAO

10 réunions

QVCT :

- Mise en place d'un groupe de travail pour réaliser la charte managériale associative.
- Questionnaire sur la mobilité professionnelle.
- Mise en place de l'annualisation du temps de travail et déploiement du logiciel Harmony RH.

9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité 2022 réalisée est de 1.488 journées (2.394 journées prévues) soit un déficit de 906 jours (Agrément 8 places, Places occupées : 4)..

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	27.640,08	25 419,79	31 700,00	25.254,37	-6.445,63

On note ainsi un écart de -6.445,63€ entre le CA et le budget Exécutoire 2022 soit -20.33%. L'ensemble des postes est en économie du fait de la sous-activité.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble du personnel.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2022. Mais une régularisation de la valeur du point à 3.93€ (+0.11€ de Juillet à Décembre 2022) a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 490 ,74€.

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	120.892,66	22 054,94	80 005,35	38.108,42	-42.599,58

On observe un écart de -42.599,58€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2022.

Cet écart est lié à la baisse du nombre des usagers. L'organigramme a été revu en fonction du nombre de personnes accueillies.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	170.647,17	35 157,01	33.900,00	22.606,24	-11.606,24

Ce groupe est en économie de 11.606,24€. Cet écart est constaté sur l'ensemble des comptes. Ils ont été adaptés à l'activité.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Aucun investissement n'a été réalisé sur la période. Les dotations aux Amortissements sont conformes au prévisionnel.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	82.873,44	82 347,29	146.308,00	90.003,28	-56.304,72

Le déficit de ce groupe s'explique par l'activité et au prix de journée minoré pour les absences médicales. Le déficit de 906 journées traduit cet écart.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	649,89	699,27	0,00	503,57	+503,57

Cet écart est lié aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	CA 2021	Budget Exécutoire 2022	CA 2022	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ce groupe est nul.

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **4.814,82€**.

RESULTAT
+4.850,30€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+4.850,30
+ Reprise déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+542,14
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+5.392,44€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter.....	+5.392,44€
---	-------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- En réduction du compte 119000 Report à nouveau déficitaire: +5.392,44€.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2023

- Ecriture du projet d'établissement/règlement de fonctionnement ;
- Repenser la méthodologie des projets personnalisés en lien avec la nomenclature Serafin PH ;
- Réflexion sur de nouveaux modes d'habitat ;
- Aller plus loin dans les projets d'autodétermination ;
- Acculturer l'ensemble des professionnels à la notion d'autodétermination génératrice de nouvelles méthodologies de travail ;
- Promouvoir la santé des personnes accueillies ;
- Développer un projet d'accueil de jour/accueil de répit ;
- Développer des projets pour faciliter les échanges, les rencontres ;
- Développer le réseau et le partenariat ;
- Former les professionnels afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences pour accompagner les personnes qui présentent des troubles cognitifs liés au vieillissement.

11- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

